L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 24 JUIN 1893.

PETITES ANNONCES

CESSEZ de payer loyer.—Pour renseignements s'adresser à l'Union Homestead Association, 3 1/2 rue Carondelet. Bureau ouvert tous les samedis soirs jusqu'à 9 heures.
20 juin—1m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

DEMANDES.

ON demande—Une cuisinière au No 509 rue du Canal, entre Dorgenois et Broad.
23 juin—2f

A VENDRE.

A VENDRE—Une belle laiterie avec un full stock. S'adresser Chemin de Gentilly et Havane. Bon marché pour du comptant.
18 juin—7f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de A. V. Brunet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,190—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Brunet, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
23 juin—23 28—juil 2

Succession de Jeanne Caroline Cave, veuve de J. B. Cavailhez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 17,091—Division E. Attendu que Anatole J. Forstall, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Jeanne Caroline Cave, veuve de J. B. Cavailhez, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Mme Thos Singreen, née Johanna Mossman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 39,411 — Division A. — Attendu que Henry T. Singreen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Thos Singreen, née Johanna Mossman, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Henrietta Kaiser, née Wagner, veuve de John J. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 39,403—Division E—Attendu que Louis Hermann, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Henrietta Kaiser, née Wagner, veuve de John J. Kaiser, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
22 juin—22 27—juil 1

Succession de John F. Spearing, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,425—Division D—Attendu que Mme Margaretta J. Sanders, veuve de John F. Spearing, Sr., a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John F. Spearing, Sr., décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Mme Emma F. Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,452—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
[illegible]

Succession de Barbara Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,355—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles les deux comptes provisoires présentés par Gustave Beck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes.
Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Mme Jeanne Caroline Cave, veuve de Jean Baptiste Cavailhez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,091—Division E—Attendu que Jacob H. Abraham a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Jeanne Caroline Cave, veuve de Jean Baptiste Cavailhez, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 juin—21 25 30

Succession de Wm H. Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,497—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et tableau présentés par Mme Fanny M. Binkley Mills, exécutrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
20 juin—20 24 29

Succession de Letitia McMahon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,903—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Veuve Jérome Calvo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,900—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. R. Damonte, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17 juin—17 22 25

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 34,869 — Division D—John Flathers vs. ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable dans cette affaire soit tenue et convoquée pardevant Octave Morel, notaire public, à son bureau, No 9 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer pour fixer l'heure et la place et les termes et conditions de la vente de la propriété remise dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 19 juin 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
22 juin—22 au 5 juil

Dans l'affaire de la Pelican Insurance Company, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,671 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par M. J. Schwartz, Geo. Wiedmann et Geo. W. Young, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
15 juin—15 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Firemen's Building Association vs. John J. Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,062.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, formant partie de l'ilet borné par les rues des Remparts, St-Claude, Reynès et Forstall, et désigné comme l'ilet No 340, mesurant trois cent quatre vingts pieds pour bornes de face à la rue des Remparts, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur et face aux dites rues Forstall et Reynès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil, pour la paroisse d'Orléans.
19 juin—[illegible] 7 15 19

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 JUIN—CLASSE No 248
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
52	73	38	26	24	33	31	51	12	35	29	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature Ce 23 juin 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILIE.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ENORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.... $1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

J A Early
W. L. Cabell
[illegible]

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villere remplace [illegible] regretté, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00 —AU— THÉATRE ST-CHARLES, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 11 JUILLET 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000,....	20,000
1 Lot de..	10,000,....	10,000
1 Lot de..	5,000,....	5,000
2 Lots de.	2,500,....	5,000
5 Lots de..	1,000,....	5,000
25 Lots de..	300,....	7,500
100 Lots de..	200,....	20,000
200 Lots de..	100,....	20,000
300 Lots de..	60,....	18,000
500 Lots de..	40,....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de	$60, ...	6,000
100 Lots de	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,400

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous paierons d'avance les frais d'exprès sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans, que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autre, s'ils veulent les chances [illegible].

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 23 juin 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$7,432,651 00	$781,665 00
Même temps la semaine dernière	8,722,122 00	1,015,443 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.
Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

Actif

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$4,736,400 00
Autres fonds, comptant	101,100 00
Change à vue sur N. Y.	1,703,200 00
Change étranger	41,100 00
Dû par des banques et banquiers étrangers	539,200 00
Prêts et escomptes	20,810,800 00
Autre actif comptant	4,609,800 00
Total	$32,535,700 00

Passif:

Circulation	806,400 00
Dépôts	21,150,000 00
Dû à des banques et des banquiers étrangers	1,635,000 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	655,800 00
Autre passif comptant	38,200 00
Total	$24,284,500 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders		163,700
Prêts		295,700
Dépôts		378,800
Dû aux banques et banquiers		30,000
Change	119,100	

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE.—Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols $4 70, or léger américain, 97 à 97½; argent mutilé américain 73 à 75 par oz; dollars mexicains, 53½ à 55½; sols péruviens, 60 à 61; pesos chiliens, 60 à 61; argent anglais, par £, $4 60 à 4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 18¾ à 19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est assez bonne et le montant considérable, et les taux sont un peu plus faciles.

Papier exceptionnel ... 7 à 8
do A1 ... 7 à 8
Prêts sur garanties collatérales ... 7 à —
Time do do ... 7 à 8
Papier hypothécaire ... 7 à 8

New-York—Taux de l'argent—Fermé à 20
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½ 0/0; consols 98 15/16 ex int. pour l'argent, — ex int. pour l'accompte; U. S. 4's —.
Paris—Rentes—97.87½
Argent en lingots (par on fin) — Londres 38; New York 81½; Nlle-Orléans—La Bourse de la Nouvelle-Orléans n'achète pas pour le moment.

CHANGE.

REICHMARKS—94½
Le STERLING est facile
Commercial (60 jours) ... 481¾ à 482¼
Traites de banques (60 jours) ... 484¼
Les FRANCS sont faciles.
Francs de commerce (60 jours) ... 5.23⅛
Traites de banques (60 jours) ... 5.18¾

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est facile.
Traites de commerce 25c. de prime
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Avant l'appel de 11 A. M.
$1,000 Ext. Crossman Bonds ... 104
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.
19 actions N O Brewing Ass'n ... 72
Appel de 2 P. M.
$1,500 New Consols ... 93¾
Après l'appel de 2 P. M.
$1,000 N O Brewing Ass'n bonds ... 101

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100		138
Bank of Commerce	10	16½	17
Canal & Banking Co	100		166
Citizens'	100	84	89
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	19	21
Germania National	100		220
Germania Savings	100	285	
Hibernia National	100	229	232
Louisiana National	100	....	....
Metropolitan	100		180
Mutual National	100	99	105
N. O. National	100	725	
People's	50	99	101
State National	100		155
Traders'	100	89	90
Union National	100	125½	130
Whitney National	100		265
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	45	
Firemen's	50	10½	14
Germania Ins. Co.	100		95
Hibernia Ins	100	67	78
Home Ins	100		85
Lafayette	50	74	85
Merchants' Ins. Co.	100	77	
Mechanics' and Traders	100	101	107
New Orleans Ins. Ass	30	18	
Sun Mutual Ins	100	115	
Southern Ins. Co.	100		90
Teutonia	100	123	
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	Ex. 100	121	123½
Crescent City	100	99	100½
Canal and Claiborne	40	40	44
Orleans	50	89	
St-Charles Street	50		92
Privilege on Carrollton RR		....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	40	49
Imp. Bonded Warehouse	100	40	
Jefferson City Gas Light Co	100	78	85
Consumers' Ice Co	100	25	
Louisiana Ice Man. Co	50		
Metairie Cem'y Ass	100		
M. L. & B. Ass			
N. O. Gas Light Co	100	112½	113½
N. O. Waterworks Co	100	105	
N. O. Brewing Ass	100	69	72½
Jackson Brewing Co	100		
N. O. Cold Storage Co	100	100	110
French Opera Association	250		
Sugar Shed Co	50	22¼	30
Louisiana Electric Light Co	100		
Standard Guano & Chem. Co	100		
St. Martin's Oil Works			
S'dard F'tees Ex. Co. of Chicago	10	1½	2
Jockey Club	100	125	143
Consb. T. Stand		....	....
Edison Elec. Co		....	....
Teutonia Ferment Co		....	....
Rosetta Gravel	100	102	
Varta Theatre		....	....
Graham P. S. Co	10		
Cherokee Iron Man'f'g Co		....	....
Stafford Mineral Spring		....	....
C. C. Furniture Co		....	....
Independent Oil Works		....	....
Pelican Insurance		....	....
Jackson Coal & Coke Co		....	....
Louisiana Furniture Co		....	....
Southern Athletic Club		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
N. O. & North Eastern RR		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds		....	....
Amer. Cott. Oil Deb		....	....
Washington Artillery bonds		....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)		....	....
Bons d'Etat.			
New Consols		93⅝	93⅞
Constitutional Bds		96	....
Levee do.			
Atchafalaya Levee Bds		87	93
Bossier Lev. Bds		84	90
Caddo Levee Bonds		84	90
5th District Levee Bds		81	88
Lafourche Lev. Bds		93	98
Lake Borgne Lev. Bds		88	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs		88	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs		88½	92
Pontchartrain L. B. 20 yrs		89	....
Red River Atch. & B. B Bds		88	....
Tensas Basin Bonds		....	....
Bons de ville.			
Premiums		163⅜	164½
Premium drawn number		210	215
City 4's		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Extended Consol		103½	....
Extended 6's, Consol. Crossman		103⅞	104¼
Extended 6's		103	....
City 7's, old		102	....
City 7's, new		101½	....
City 7's, gold		....	....
Bons divers.			
United States 4's		....	....
Cotton Exchange Stock		125	150
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb		40	....
Sugar Exchange		120	130
Canal and Claib. St. R. R. mort		101	....
O. M. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		102	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds		96½	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		125½	126
Morgan's L. and T. R. R. 6's		114	118
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort		....	....
St-Charles Hotel Co. mort		....	....
Crescent City RR. 1st		101	....
Crescent City RR. new		101½	....
N. O. City Railroad Co. mort		....	121
St-Charles St. RR. Co. mort		....	....
Carrollton RR. Co. mort		....	....
Carrollton 2nds 12 yrs		....	114
Carrollton 13 yrs		....	114
Carrollton 14 yrs		....	115
N. O. Waterworks Co. 1st mort		....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds		100½	102
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Cherokee mort. Bonds		....	....
Elyton Land Company bonds		....	88
Edison Bonds		105	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		....	....
State Warrants, ordinary, 1885		26	....
State Warrants, ordinary, 1886		26	....
Police certificates		....	....
School certificates		10	....
City scrip, old		....	....
City scrip, new		....	....
Jan. Int. cert. on State consols		20	25
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		11	....
Unpaid State coupons No 12		14	19
Unpaid State coup. prior to No 12		21	25
State school warrants		20	40
Preferred Mexican		....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,250 balles et 100 à arriver.
Le marché est facile.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	6 nom	6 1/16 nom
Ordinary	6½ "	6 9/16 "
Good Ordinary	7 "	7 1/16 "
Low Middling	7 5/16	7⅜
Middling	7⅝	7 11/16
Good Middling	8⅛	8 3/16
Middling Fair	9½	9 9/16
Fair	9⅝ nom	9 11/16 nom

FUTURES

A peine stables.
Janvier 7,68 à 7,90; février 7,85 à 7,97; mars — à —; avril — à —; mai — à —; juin 7,46 nominal; juillet 7,46 à 7,46; août 7,50 à 7,51; septembre 7,55 à 7,56; octobre 7,62 à 7,63; novembre 7,68 à 7,69; décembre 7,74 à 7,75.
Les ventes comprennent 24,3?0 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7 9/16; à Mobile 7 9/16; à Savannah 7⅝; à Charleston à 7⅞; à Wilmington à 7¾; à Norfolk 7⅞; à Baltimore 8; à Boston à; à Philadelphie 8¼; à Memphis 7⅝; à Augusta 7⅝.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Inactif.
Cotes: Middling Gulf 8¼.

FUTURES.

A peine stables.
Janvier 8,17 à 8,18; février 8,20 à 8,25; mars — à —; avril — à —; mai — à —; juin 7,63 à 7,64; juillet 7,67 à 7,68; août 7,80 à 7,81; septembre 7,87 à 7,88; octobre 7,95 à 7,96; novembre 8,03 à 8,04; décembre 8,11 à 8,12.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,853,6[illegible] balles; même temps l'année dernière, 2,460,106 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,[illegible]61,866 balles; même temps l'année dernière, 7,010,448 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,248,909 balles; même temps l'année dernière, 2,083,604 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,172,146 balles; même temps l'année dernière, 5,672,208 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 103,592 balles; même temps l'année dernière, 121,718 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 394,904 balles, même temps, l'année dernière, 579,700 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Calme.
Cotes—4 7/16 pour le Middling Américain.

FUTURES. Calmes et stables.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme.
Cotes—57 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 55 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 52½ fr. pour le Bas (sur place).

FUTURES. Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛ à ¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 à 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Pas d'offres.
Choice ... — à —
Strictly prime ... — à —
Prime ... — à —
Fully Fair ... — à —
Good fair ... — à —
Fair ... — à —
Good common ... — à —
Common ... — à —
Inferior ... — à —

CENTRIFUGAL—Inactif.
Plantation granulated ... — à —
Off granulated ... — à —
Choice white ... — à —
Off whites ... — à —
Gray off white ... — à —
Fancy yellow ... — à —
Choice yellow ... — à —
Prime yellow ... — à —
Off yellow ... 4 3/16 à 4¼
Seconds ... 3 1/16 à 4¼
Refining Grades ... — à —

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.
Fancy ... Nominal
Choice ... Nominal
Strictly prime ... Nominal
Good prime ... Nominal
Prime ... Nominal
Good fair ... Nominal
Fair ... Nominal
Good common ... Nominal
Common ... Nominal
Inferior ... — à —

CENTRIFUGAL—Calme.
Fancy ... Nominal
Choice ... Nominal
Strictly prime ... Nominal
Good prime ... Nominal
Prime ... Nominal
Good fair ... 8 à 9
Fair ... 8 à 9
Good common ... 7 à —
Common ... 5½ à 6
Inferior ... 5½ à 6

RIZ.
[A la Bourse.]

RIZ EGALE—Bien calme.
Head ... 2¾ à 4¼
Good ... 2¼ à 2¾
Fair ... 2⅛ à 2⅜
Ordinary ... 2 à 2⅛
Common ... 1¾ à 1⅞
No 2 ... 1⅛ à 1⅜

RIZ BRUT—Il ne se fait rien.
Cotes du riz brut: $1 25 à 2 25.
RIZ POLI—$15 00 à —.
SON—$11 50 à 12 00.

FARINES. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable. Patents $3 60 à 3 65; extra fancy $3 30 à 3 35; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$2 20 à 2 22½.
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:
CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE $4 25.
OAT MEAL—$5 50 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 54 pour le blanc, — à 51 pour le mêlé et 51 à 52 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 38 à 39; No 1 — à 40; Red Rust Proof Oats 36 à 37.
SON—77½ à 82½c.
FOIN—Prime $16 00 à 17 00; Choice $18 00 à 18 50.
Hors de la bourse les prix sont plus élevés, maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$20 50 à —.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 9⅞ à —; short rib sides 9⅞ à 10; long clear sides 9⅞ à 10; short clear sides 9⅞ à 10.
BACON—Epaules nominales; short rib sides 11 à —; long clear sides 11 à —; short clear sides 11⅛ à —.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, 7⅞ à —, prime steam 10½ à 10⅝.
JAMBON—13½ à 14½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros. Les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO—Prime 19⅞; good 19¾; fair 19½; ordinary 17½; common 15½c. la livre.
CAFE MEXICAIN—Prime 19⅞; good 19¾; fair 18⅞; low fair 18½.
BEURRE—Western Creamery—Extra 23½ à —c.; extra firsts 21 à —c.; firsts 20 à —c.; Western Dairy — Extra 18 à 19; extra firsts 17 à 18; firsts 16 à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York creams 12½ à —; twins, full cream, 10¾; Young America's, full cream, à 10¼; singles 10½. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $15 00 per ton.
Farine de graine de coton au dépôt $22 00 à 22 50 per short ton, pour l'exportation $24 00 à 24 50 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$24 00 à 24 50 pour l'exportation f. a. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 45 à 46c.; refined jobbing 52c.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 5¾c. per yard, 2-pound 5c, 1¾-pound 4½c. Western —2¼-pound 5¾c. per yard, 2-pound 5¼c, 1¾-pound 4½c.
Twine—Jute 7½ à 7¾ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 97½c.; steel arrow, 45 livres, 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
Pommes, nominales par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 8 à 9. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $10 00. Currants, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Cocos, par 1000 $29 00 à 30 00; coco packed, 3¼ à 3½c. pièce. Dattes, par livre, 5 à 6c. Fraises 4 à 7c. Prunes $1 25 à 1 50. Pêches 50c à $1 00 par boîte de 1/3 de boisseau. Figues, par livre, 12 à 13c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de l'Ouest, par 10-lb paniers, 25c. à $1. Limons, par boîte, $2 50 à 2 75. Oranges de la Floride $3 00 à 3 25 par boîte. Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte. Pistaches, par livre, 6 à 8½c. Pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 50 à 3 00. Pruneaux, par lb, 12 à 14c. Raisins, par boîte, Californie, $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
NOUVELLES PATATES—De la Louisiane $1 75 à 2 00.
POMMES DE TERRE — De l'Ouest $2 50 à 2 75 par baril.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $2 00 à 2 25.
YAMS—$2 50 à 2 75.
SQUASH—50 à 75c. le baril.
OIGNONS—De l'Ouest nom; de la Louisiane $3 00 à 3 25.
AIL—Italien 25 à 30c.; de la Louisiane 25 à 65c. par masorne.
CHOUX—Home Grown $2 25 à 2 50 par crate.
CHOUCROUTE—De la Louisiane $12 00 à —.
HARICOTS—Choice Northern med. 2¾ à 4c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5½; pois verts 2¾.
COW PEAS—Par boisseau Clay $1 00 à —; Mixed $0 à 65c.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 25 à 4 75 la douzaine; poulets $1 50 à 2 00; canards $3 00 à 3 50; oies $3 00 à 4 00; dindes nominales.
Grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 4 00; poulets $1 50 à 2 50; canards $2 50 à 3 00; oies nominales; dindes $3 00 à 3 25.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 10 à 10½; ceux de la Louisiane 10½ à 11.
SUIF—4¾c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 à 24c. la livre.
LAINE—Burry 9 à 13c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 13 à 14c.; clear lake 15 à 16c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c., peaux de veau 35c. pièce; grub selection 3c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 5½; dry salted 4c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $5 00, castor 5 à 75c. pièce; raccoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 23c. la livre; mouton 10 à 30c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 3½c. la livre; grise 1 à 1½c.; noire 2¾ à 3½c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 10, F $1 15, G $1 20, H $1 70, I $2 25, K $2 60, M $2 90, N $3 35, W G $3 50, W W $3 85. Essence de térébenthine 36½. Jobbing 5c. de plus le gallon.

TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; Somments de sucre — barils de sucre 37 à 39c.; barils de riz 37 à 39c. Cypress bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 23 à 25c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; boisseaux 40c.; steamers $3 00 à 3 50 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon ... $...@ 2 55
Brandies, du pays, le gallon ... 1 50@ 2 50
Pêche, vieux, le gallon ... 2 25@ 3 50
Pomme, le gallon ... 2 25@ 3 50
Cognac importé, 1882, le gallon ... ...@ 5 25
1878 ... ...@ 6 00
1875 ... ...@ 6 25
1870 ... ...@ 7 00
1865 ... ...@ 7 50
1860 ... ...@ 8 50
1848 ... ...@ 12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882 ... ...@ 6 00
1870 ... ...@ 7 50
1864 ... ...@ 9 50
1848 ... ...@ 10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880 ... ...@ 5 50
1873 ... ...@ 6 50
1868 ... ...@ 7 50
1850 ... ...@ 14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon ... ...@ 1 20
Ouest ... 1 15@ 1 15
Bourbon ... 1 40@ 3 50
Seigle ... 1 50@ 3 50
Ecosse, importé ... 4 50@ 5 50
Irlande, importé ... 4 50@ 5 50
Duffy's malt whisky, par gallon ... ...@ 3 00
Duffy's malt whisky, par caisse ... ...@ 8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon ... 1 15@ 1 50
Hollande, par gallon ... 3 25@ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon ... 3 00@ 3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse ... 9 50@ 10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par caisse ... 9 50@ 10 00
David McArthur & Co's Old Tom Gin, par gallon ... 2 55@ 3 75
Holland, par caisse ... 8 50@ 9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse ... 2 75@ 3 50
Importé Médoc, la caisse ... ...@ 6 00
St-Julien, la caisse ... ...@ 6 50
Vertheuil Médoc, la caisse ... ...@ 6 50
Margaux, la caisse ... ...@ 7 00
Château Dillon, la caisse ... ...@ 7 50
Château Duplessy, la caisse ... ...@ 10 00
Pontet Canet, la caisse ... ...@ 10 00
Larose, la caisse ... ...@ 14 00
Léoville, la caisse ... ...@ 14 00
Château Haut Brion, la caisse ... ...@ 24 00
Château Lafitte, la caisse ... ...@ 28 00
California Claret, le gallon ... 35@ 75
California Zinfandel, le gallon ... 45@ 1 00
Importé, ordinaire, la barrique ... 57 50@ 60 00
Clarets de famille, la barrique ... 65 00@ 80 00
Richebon, la barrique ... ...@ 95 00
Blanquefort, la barrique ... ...@ 105 00
St-Clément, 1887, la barrique ... ...@ 125 00
Château Dillon, la barrique ... ...@ 125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique ... 65 00@ 75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique ... 90 00@ 110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon ... 45@ 90
Ordinaire, la caisse ... 2 75@ 3 50
Importé Graves, la caisse ... ...@ 6 00
Importé Sauternes, la caisse ... ...@ 8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse ... ...@ 10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse ... ...@ 10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse ... ...@ 11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse ... ...@ 15 25
Imp. Château Rousseau, la caisse ... ...@ 16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse ... ...@ 18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse ... 20 00@ 30 00
Importé de famille, la barrique ... 65 00@ 80 00
Importé fin, la barrique ... 100 00@ 200 00
Pinte $1 de plus par caisse
Ordinaire, la caisse ... 3 25@ 3 50
Madère, la caisse ... 4 25@ 6 50
Madère Diotta, le gallon ... 1 00@ 1 10
Madère, genuine line, le gallon ... 3 50@ 5 00
Muscat, la caisse ... 12 00@ 25 00
Sherry, Cotte, le gallon ... 1 00@ 1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon ... 1 50@ 5 00
Sherry, la caisse ... 20 00@ 25 00
Très vieux porto, la caisse ... 6 00@ 25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine ... ...@ 30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay ... ...@ 27 50
Extra Dry ... ...@ 31 50
Delbeck & Co.'s extra dry carte ... ...@ 29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts ... ...@ 28 00
D. B. Pel & Co.'s quarts ... ...@ 29 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts ... ...@ 32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts ... ...@ 32 50
Moet & Chandon, white seal, qts ... ...@ 29 00
Bouche, extra Sec, quarts ... ...@ 30 50
Bouche, Sec, quarts ... ...@ 30 50
Bouche, Riche, quarts ... ...@ 30 50
Pommery Sec ... ...@ 33 00
Veuve Clicquot ... ...@ 32 75
Louis Roederer, quarts ... ...@ 30 50
Pints $2 de plus par caisse.
[illegible] Royal champagne, Ultra Sec, quarts ... 29 50@ ....
[illegible] Royal champagne, Ultra Sec, pints ... 31 50@ ....
Ale et Porter—
Bass Bros, la douzaine ... ...@ 1 75
Burke, E. J., la douzaine ... ...@ 1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1, 10c per linear foot ... 10@ 15
Scantling No 1 ... 12 00@ ....
No 2 ... 10 00@ ....
1x12 log through ... 12 00@ ....
1x12 merchantable ... 10 00@ ....
1x12 ... 8 00@ ....
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7 ... 15 00@ ....
Ceiling, stock, 1in ... 7 00@ ....
Yellow pine, dressed—
Flooring, 1¼x3¼, clear ... 25 00@ ....
1¼x4¼ and 5¼, clear face ... 18 00@ ....
Weather boards, No 1 ... 13 00@ 14 00
Ceiling, clear face ... 15 00@ 16 00
Cypress—
Rough boards, choice and prime ... 20 00@ 22 50
Merchantable ... 15 00@ 16 00
Box ... 10 00@ 12 00
Mahogany timber per ton ... 50 00@ 65 00
S cedar timber, per ton ... 50 00@ 75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.
Oak lumber, per 1000 ... 27 50@ 30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split ... 1 50@ 2 50
Laths, per 1000 ... 1 75@ 2 00
Alabama lime ... 95@ 1 00
Cement, domestic ... 1 50@ 1 75
Cement, imported ... 2 40@ 3 00
Slate ... 5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R ... 9 50@ 10 00
Brick, paving ... 11 00@ 12 00
Brick, ordinary ... 7 50@ 8 00
Sand ... 20@ 25
Shells, small ... ...@ 35
Plaster, calcined ... 1 85@ ....
Fire brick, American, per 1000 ... 25 00@ ....
Fire brick, English, per 1000 ... 27 00@ ....
Shells, large ... 1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel ... 1 65@ ....
Lake fire clay ... 50@ ....
Sewer pipe, per foot ... 15@ 20
Chimney flue linings, per foot ... 15@ 20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," per douz ... $6 75@ 7 00
Crescent, par douz ... 5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr ... 5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun ... 5 50@ 18 00
Trace chains, la paire ... 25@ 75
Ox chains, ½, 5-16 et ⅜, par livre ... 5½@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 $5, par douz ... 2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0 $3, par douz ... 2 50@ 5 00
Lyndon B.C. No 4-0 $3, par douz ... 2 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz ... 3 00@ 5 00
West La Dow cultivator, W-lay by disca, chacun ... 65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac ... 4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun ... 6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels chà ... 1 25
[illegible] La Dow cultivator, chacun ... 40 00
Universal cultivator, chacun ... 24 00
Columbia cultivator, chacun ... 30 00
Brown riding cultivator, chacun ... 30 00
Brown walking cultivator, chacun ... 25 00
Monitor rotary harrows, Nos 1@3 ... 17 50@ 25 00
Geddes' hinge harrows, 14@20 tooth ... 7 50@ 15 00
Pennington side harrows, chacun ... 3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun ... 2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac ... 3 75
Deere's stalk cutter, No 1 ... 30 00
Deere's stalk cutter, No 2 ... 27 25
La Dow disc harrows ... 28 00
Deere disc harrows, No 1 ... 30 00
Deere disc harrows, No 4 ... 39 00
Hollow ware, skillets and lids ... 2½
Anvils ... 10@ 12
Bar iron, basis, per cwt ... 1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg ... 1 55
Wire nails, 50@60 basis, keg ... 2 00
I cut keen plows, pony x pts ... list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-0 x pts ... list $6 75, less 35 per cent
I cut keen plows, B-0 x pts ... list $7 50, less 35 per cent
I cut keen plows, C-0 x pts ... list $10 40, less 35 per cent
I cut keen plows D-0 x pts ... list $11 40, less 35 per cent
John Deere Plows—
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun ... 2 75
A. B. & Co. steel plows, A-0 x pts, chacun ... 3 25
A. B. & Co. steel plows, B-0 x pts, chacun ... 4 00
A. B. & Co. steel plows, C-0 x pts chacun ... 5 00
A. B. & Co. cast plows, ½ B-K pony x pts, chacun ... 1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller ... 10 50@ ....
Roller, for same, net ... 1 00@ ....
Georgia stocks, single ... 75
Georgia stocks double ... 1 75
Farmers' pet double stocks ... 1 75
Rope, steel, ½-inch and over, base ... 3½
Rope, manila, ½-inch and over, base ... 9½
Rope, cotton, 5-16 and ¾-inch, base ... 12
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent ... 5 50@ 10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent ... 5 50@ 10 00
Barb wire, galvanized, per cwt ... ...@ 3 00
Drop shot, tower, par bag ... 1 50
Buck shot, per bag ... 1 75
Dupont powder, small lots ... 3 50
Cane knives, par douz ... 4 75
Wheel barrows, par douz ... 12 50@ 21 00
Best coal barrows, la campagne ... 3 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor ... 60 00@ ....
Clarke's c. s. meal distributor ... 65 00@ ....
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Gras, par livre, gros ... 3 @ 3½
Commun to fair ... 2½@ 3
Mississipi, Alabama, etc., choix, par livre ... 2¾@ 3
Vaches communes et vieilles, par tête ... $9 00 @12 00
Veaux—1re qualité, par tête ... 7 00 @ 9 00
2me qualité ... 5 00 @ 7 00
Veaux de choix ... 5 00 @ 7 00
Commune ... 3 00 @ 5 00
Porcs—Good fat Western, par livre gross ... 6½@ 7
Fair Ouachita ... 4 @ 5
Moutons—Choice, par tête ... 2 00 @ 3 00
Fair, par tête ... 1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête ... 30 00 @40 00
2me qualité, par tête ... 20 00 @30 00

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale de commerce et résidence,

No 64 rue Chartres, entre Bienville et Conti.

Elégante bâtisse en briques à trois étages, le bas étant occupé par G. Goris, tailleur à la mode, et le haut comme résidence.

SUCCESSION DE WILLIAM SCHWEHM.

No 35,825.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune. MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encans St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 23 mai 1893, pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No vingt-neuf, borné par les rues Chartres, Decatur, Conti et Bienville, désigné comme lot C sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 16 janvier 1877 et annexé à un acte fait, le 23 juillet 1877, pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville; suivant lequel plan le dit lot mesure vingt-et-un pieds deux pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de cinquante-quatre pieds, entre lignes parallèles, le tout, plus ou moins, au pied américain.

Les améliorations consistent de l'élégante bâtisse en briques à trois étages avec verandah en fer ouvragé, le rez-de-chaussée occupé par G. Goris, tailleur à la mode, le haut contenant résidence ayant trois chambres, chambre à bain, lieux d'aisances et citerne, au second étage, trois chambres au troisième étage et galetas à chaque étage. Le rez-de-chaussée est vendu sujet à un bail à G. Goris, Esq., jusqu'au 31 août 1893 à raison de vingt piastres par mois, avec privilège de le renouveler pour une autre année aux mêmes termes et conditions.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 en sus du prix de l'adjudication. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de vingt pour cent avec l'encanteur pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 28

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District.

Une jolie et confortable résidence en bois à deux étages, No 213 rue St-Louis, près de Marais.

Succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Sebec.

No 38,223—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 juin 1893, dans la succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Sebec, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Marais, Tremé et Toulouse, désigné par le No 2 sur un plan par L. Bargt, le 5 décembre 1849, le dit lot ayant en mesure américaine, 28 pieds 11 pouces de face à la rue St-Louis sur 87 pieds 8 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec le droit d'une allée en commun au fond de la dite propriété, courant à et ouvrant sur la rue Marais. Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages, bien bâtie et confortable, ayant 6 chambres, cabinets, etc. Une bâtisse en bois à deux étages au fond ayant 4 chambres etc., cour pavée, une bonne citerne sur le côté, 2 citernes, etc.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph Duriguet, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.
18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée, dans le Deuxième District, près du Marché Français.

Le nouveau magasin et la nouvelle résidence non finie, à deux étages, No 18 rue des Ursulines, entre Chartres et Decatur.

Succession de Aristide Balestracci.

No 37,927 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Aristide Balestracci (ou Balastracci), Dossier No 37,927 il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Chartres, Decatur et St-Philippe, désigné par le No 9 et mesurant 27 pieds de face à la rue des Ursulines sur 40 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent la nouvelle résidence en briques à deux étages (non finie) connue comme le No 18 rue des Ursulines, subdivisée en magasin et résidence mentionnés ci-dessus.

Le site est particulièrement avantageux pour les affaires étant dans une des meilleures localités et à proximité du Marché Français, une ligne de chars urbains passant devant, près des gares de chemins de fer et des débarcadères des steamboats, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque etc. sur la propriété, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

Les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au vendeur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant O. Morel, notaire public. Les taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
7 juin—7 14 21 28—juillet 5 12

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence à deux étages dans le Quatrième district.

No 147 rue St-André, entre Annonciation et Laurel.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Bertha Dieffenthal.

No 39,028—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 15 juin 1893, dans la succession ci-dessus mentionnée il sera vendu à l'encan.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-André, Laurel, St-Mary et Annonciation, désigné par le numéro municipal 103. Ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A sur un plan certifié de voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 24 juillet 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, jr, notaire, le 24 août 1875 et mesure, au pied américain, quarante trois pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue St-André sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, et le dit morceau est composé du tout du lot No 2, sur un plan annexé à un acte de J. S. Marks, notaire, le 4 avril 1844 et d'une partie du lot No 7 qui touche sur un plan de G. F. Dunbar voyer, en date du 11 février 1846, déposé à l'étude de G. W. Sothas, ancien notaire.

Les améliorations consistent d'une jolie résidence en bois à deux étages, retirée de la rue, avec barrière de façade en fer, ayant corridor, chambre de réception, salon double, salle à manger, cuisine, au rez-de-chaussée, et six chambres à coucher, chambres à bain, au premier, galerie devant et derrière à chaque étage, escalier devant et derrière, deux cuves, hangar, remises, écurie, puits artésien, grand jardin avec allée, cour pavée, maison finie, cheminées en marbre et en bois dans les chambres principales.

Conditions—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 juin—17 18 21 28—juil 5 12 au 19

PAR JAS P. GUINAULT.

Terrains vacants et Résidence dans le 3me District.

Succession de Franz J. D. Gauthier.

No 38,238. Division E.

Vente pour effectuer un partage.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, No 23 Passage de la Bourse.—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 5 juin 1893, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le 3me District, dans l'ilet compris entre les rues Bourgogne, Remparts, Champs-Elysées et Marigny, mesurant 27 pieds 4 1/2 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison en bois à étage, couverte en ardoises. Le rez-de-chaussée à l'usage de la fabrication de citerne et atelier de menuisier, l'étage supérieur ayant sept chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Numéro municipal 469 rue Bourgogne.

2° Un terrain vide, à l'exception d'un hangar faisant face à la rue, situé dans le même ilet, attenant au lot ci-dessus décrit, ayant les mêmes dimensions que le lot ci-dessus décrit—27 pieds 4 1/2 pouces 2 1/2 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

3° Un grand terrain situé dans le même district, dans l'ilet renfermé par les rues Remparts, St-Claude, Union et Français, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison construite dans le fond, ayant quatre chambres, citerne, etc., No 455 rue des Remparts.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1893, en sus du prix de vente et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant George C. Préot, notaire.
9 juin—9 14 21 28—juil 5 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SITE SPLENDIDE

Pour un double corps de logis rémunératif.

Lot spacieux rue Marais.

Succession de Antoine Villars.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 13 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Antoine Villars, Dossier No 39,104, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, St-Philippe et Ursulines, et mesurant, en mesure anglaise, 45 pieds de face à la rue Marais sur 8? pieds 6 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent trois petites bâtisses, etc., et connues par le No municipal 217 rue Marais.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo. Buisson, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.
18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE

VENTE D'ETE

Evénement Important.

Propriétés Foncières

Améliorées de Choix.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Pour les Capitalistes, ceux qui ont des fonds à placer, ceux qui veulent se procurer une résidence agréable

—DANS LE—

Premier et le Second District.

VENTE EN PARTAGE

—DANS L'AFFAIRE DE—

Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 39 027.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 29 mai 1893, signé le 2 juin 1893, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire de Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur, il sera vendu aux enchères publiques, pour opérer un partage:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Natchez, Magazine et Gravier, désigné comme lot No 13 sur un plan de C. F. Zimpel, mesurant 21 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 80 pieds. Ensemble avec tous les bâtiments, etc., qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques de choix à quatre étages, situé dans un quartier central, désigné par le No 58 de la rue du Camp loué à la "Times-Democrat Publishing Company," à raison de $1,680 par an, occupé par C. D. Stuart, encanteur, et subdivisé en bureaux, etc., aux étages supérieurs, situé dans l'endroit le plus recherché de ce quartier populaire, environné de banques, de compagnies d'assurances et de bureaux d'affaires.

2° Ce lot de terre, de dimensions peu ordinaires, avec tous les édifices qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, mesurant 33 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes. Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, etc., solidement bâti, avec ornements, servant aussi de résidence, désigné par le No municipal 41, occupé par le populaire "Millinery Emporium" de Mme M Olperding. Les étages supérieurs sont admirablement subdivisés pour résidences, avec de nombreux et vastes appartements, allée pour voiture, écurie et remise, etc.

L'emplacement est de choix et central à proximité de la rue du Canal, dans le quartier par excellence du deuxième district, et dans l'ilet le plus recherché dudit district. Ce magasin rapporte $900 par an.

3° Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Philippe, Royale, Chartres et Dumaine, mesurant ensemble 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Royale, sur une profondeur et façade rue St-Philippe de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes. Les améliorations comprennent l'édifice vaste et attrayant à trois étages en briques, orné d'une grande verandah en fer sur la façade, désigné par les Nos 226, 228 1/2 et 230 rue Royale et 48 rue St-Philippe. Le rez-de-chaussée est occupé par Mme Roth, comme magasin de chaussures, et la confiserie de Mme Ford.

Les étages supérieurs sont parfaitement subdivisés en deux maisons de résidence, ayant des appartements vastes, bien aérés et distribués en salons, chambres à coucher, etc. Situé du côté préféré et sur le passage pour l'aller et le retour du Marché Français et à une distance convenable de ce dernier, dans un quartier populeux et amélioré, édifice donnant un revenu de $900 par an.

4° Un certain terrain dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7, carré d'ilet borné par les rues Conti, Bourbon, Royale et St-Louis, mesurant 26 pieds 10 pouces et 2 lignes de façade rue Conti, 73 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 6, 63 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté, profondeur après laquelle le terrain se rapetisse de 7 pieds 7 pouces et a une profondeur additionnelle de 10 pieds 8 pouces et 4 lignes; et 19 pieds 3 pouces et 1 ligne de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent la confortable maison de résidence bien située en briques, à trois étages, désignée par le No 73 rue Conti, subdivisée en vastes salons doubles, salle à manger, cuisine, etc., au premier étage, et environ 9 chambres à coucher bien aérées, etc., à l'étage supérieur; cour pavée, citerne, water works, etc. Toujours occupée par de bons locataires et donnant un revenu annuel de $480.

5° Un certain terrain dans les mêmes districts et carré d'ilet que celui précédemment décrit, contigu à l'autre et désigné par le No 6, mesurant 27 pieds 7 lignes de façade rue Conti, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 73 pieds 9 pouces. Les améliorations comprennent la jolie et agréable maison de résidence, en briques, à trois étages, portant le No 75 de la rue Conti, confortablement subdivisée, ayant environ 10 chambres, cour Schillinges, citerne, hydrant, etc., donnant un loyer de $600 par an.

Les propriétés décrites ci-dessus rue Conti sont bornées au fond par une allée, ayant 3 pieds 8 pouces et 4 lignes de large, ouvrant sur la rue Bourbon et en commun aux dits lots et propriétés adjacentes.

6° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Royale, Bourbon et Bienville, mesurant en mesure américaine, 25 pieds 6 pouces de face à la rue Douane, sur une profondeur de 106 pieds en mesure française.

Les améliorations comprennent la résidence en briques à trois étages confortablement distribuée et sur un point central, connue comme le No 111 rue de la Douane, ayant de nombreux et spacieux appartements, corridor en haut et en bas, chambres à domestiques, cour pavée, waterworks, etc. Rue pavée, près des Hôtels Louisiana et Fabacher et salles à manger; à un block de la rue du Canal, ayant toujours des locataires à 1 et rapportant $62 50 par mois.

7° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Melpomène ou Edward, Constance et Terpsichore, composée de trois lots désignés comme lots Nos 1, 2 et 3. Les lots Nos 1 et 2 mesurent ensemble 55 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade sur la rue Melpomène de 120 pieds 9 pouces et 2 lignes. Le lot No 3 est adjacent aux lots ci-dessus dans le fond et mesure 20 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 55 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent la grande, attrayante et confortable résidence en briques à deux étages, désignée par le No municipal 145 rue Annonciation, et de l'encoignure Melpomène, subdivisée en salons doubles spacieux, grande salle à manger, lieux à l'anglaise, office, cuisine avec range, lavoir, chambre pour repasser et autres, corridor en haut et en bas, cour pavée. L'étage supérieur est des plus convenablement disposé, subdivisé en 10 grandes chambres à coucher et bien ventilées, chambre à bain, etc. Les terrains devant et sur le côté sont admirablement ornés, disposés en jardin et promenade, clôture en fer devant, etc. Le tout ayant tous les agréments modernes, avec eau, gaz, etc.

Une grande bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 3 chambres, chambre pour le charbon et le bois.

Le voisinage est particulièrement attrayant, entouré par des résidences élégantes et modernes, chars urbains devant et à proximité de tous les agréments.

8° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même ilet ainsi que la propriété décrite ci-dessus, adjacente à la propriété ci-dessus et mesurant 27 pieds de face à la rue Melpomène, ou la rue Edward, sur la splendide profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, subdivisée en remises et écurie ensemble avec une bâtisse en briques à un étage dans le fond. Un site élégant pour une résidence moderne.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs divisés en coupons pour représenter l'intérêt respectif des parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque conventionnelle et lien et privilège du vendeur sur les propriétés vendues respectivement, ensemble avec toutes les autres clauses de garantie usuelles, le pacte de non aliénation, la clause des 5 0/0 d'honoraires d'avocat et en cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le paiement des dits billets ou toute partie de ceux-ci, le transfert des polices d'assurance aux vendeurs, les acquéreurs assumant les taxes de 1893 en dessus de leurs enchères et feront un dépôt de 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Eusèbe Bouny, notaire public.
3 juin—3 4 7 14 21 28—juillet 3 5

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et résidence de valeur dans le Premier District.

Succession d'Elizabeth Henner, veuve de Michael Baumgartner.

No 38,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 6 juin 1893 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le magasin et la résidence productives coin des rues Poydras et Miro, à savoir: deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Miro, Tonti et Lafayette, étant les lots Nos 1 et 7, mesurant chacun 30 pieds de face et de largeur sur chacune des dites rues Poydras et Lafayette sur 85 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la rue Miro sur 82 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du lot No 2, le lot No 7, 82 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin et résidence en bois à un étage, occupée par une grocerie, ayant un grand magasin avec hangar de face, 5 chambres dans le corps de la maison et 4 chambres dans une bâtisse attenante sur l'encoignure des rues Miro et Lafayette.

2° Deux certains lots de terre dans l'ilet borné par les rues Poydras, Miro, Tonti et Lafayette, désignés comme lots Nos 8 et 9. Le lot No 8 forme l'encoignure des rues Poydras et Tonti et mesure 92 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras, sur 22 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la rue Tonti, sur une largeur dans le fond de 30 pieds 4 pouces et 5 lignes, avec une autre profondeur de 90 pieds et 4 pouces, et le lot No 9 mesure 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 90 pieds 4 pouces sur la ligne de côté et une façade de 22 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la rue Tonti et une profondeur sur la rue Lafayette sur une ligne irrégulière de 88 pieds 2 pouces et 1 ligne. Ensemble avec une bâtisse incendiée qui s'y trouve.

3° Trois certains terrains dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos 6, 7 et 8 dans le carré d'ilet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Lafayette—les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir: Le terrain No 6 mesure 32 pieds 7 pouces et 2 lignes de façade rue Lafayette, 32 pieds, 1 pouce de façade rue Poydras; 102 pieds, 11 pouces et 1 ligne de profondeur, le plus rapproché de la ligne du terrain No 5; et 99 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 7. Le terrain No 7 mesure 32 pieds 7 pouces 2 lignes de façade rue Lafayette, 33 pieds 1 pouce de façade rue Poydras, 99 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 6, et 95 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 8. Le terrain No 8 mesure 32 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue Lafayette; 33 pieds 5 lignes de façade rue Poydras; 95 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 7, et 91 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur et de façade rue Miro. Lesdits terrains s'étendent de Poydras à Lafayette. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le cottage double en bois Nos 514 et 514 1/2 rue Poydras, ayant 6 chambres, citernes, auvents, cours, etc. Et aussi, la maison de résidence en bois à deux étages coin des rues Miro et Lafayette, arrangée pour pension et ayant 9 chambres, citernes, cour de derrière, allée de côté, etc. Le coin des rues Poydras et Miro, consiste en un terrain vague et est un excellent site pour commerce. Les propriétés ci-après décrites sont dans le voisinage immédiat du moulin à scie Pelican, du Nouveau Bassin, de chemins de fer et sont à proximité des chars de la rue de la Commune.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir de la date jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses ordinaires de garantie, tels que honoraires d'avocat, en cas de saisie et d'assurance.

L'acquéreur (ou les acquéreurs) assumera le paiement des taxes de 1893, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant L. Fourchy, notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.
10 juin—10 14 21 28—juillet 5 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Six terrains contigus de choix pour y bâtir,

A l'encoignure des rues Camp et Bordeaux.

Succession de John Morgan Hall et Ann Eliza Childs, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 36 549

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 15 juin 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Six certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Lyon et Bordeaux, désignés sur les tableaux d'assessements de cette ville par les Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les dits lots Nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 11 touche les lots ci avant décrits dans le fond et a 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles et égales. Dans un voisinage s'améliorant constamment, à proximité des chars urbains, ces lots de choix sont convenables pour un ou deux sites à bâtir.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra assumer les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.
18 juin—18 21 28—5 12 19 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Plaisante Résidence-Cottage

—ET—

Quatre Lots de Terre de Choix.

Coin Pauline et Dauphine.

Succession de Anton Leiding.

No 39,086—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 31 mai 1893, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre lots de terre dans l'ilet No 244 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Pauline et Indépendance, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No 12, sur un plan de L. H. Pilié voyer, en date du 8 mars 1859; lesquels lots se joignent et mesurent chacun 30 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Dauphine par 127 pieds 8 pouces 8 lignes de profondeur; le lot No 4 forme le coin des rues Dauphine et Pauline; sur le lot No 2 se trouve une résidence cottage contenant 4 chambres, citerne, hangar, puits, etc. Dans un voisinage bien peuplé, d'accès facile aux chars, etc.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque avec 5 0/0 d'honoraires d'avocats, le pacte de non aliénation et vente sans estimation, le transfert de la police d'assurance et toutes les autres clauses usuelles de garantie. La succession devant payer toutes les taxes y compris celles de cette année 1893. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 juin—4 7 14 21 28—juil 5 12

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre splendides, rue Magnolia,

Entre les rues Jackson et Philip.

Succession de Fred Bork et sa femme.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet — MERCREDI, le 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale, par ordre de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893. Dossier No 38,491 pour le compte de la succession de Fred Bork et sa femme, tous les deux décédés, il sera vendu—

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Philip, Magnolia et Clara, désignés par les Nos 3 et 4, qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magnolia, sur une largeur dans le fond, de 31 pieds 3 pouces, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, sur la ligne de côté du lot No 2 la plus rapprochée de l'avenue Jackson, 120 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne de division entre les dits deux lots, et 120 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 4, la plus rapprochée de la rue Philip, toutes plus ou moins.

Les améliorations comprennent **Quelques Vieilles Bâtisses en bois, Barrières, etc.**

Termes et conditions. Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt, et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera aussi les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 11 18 25—juil 2 9 à date

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50, three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Jolis Cottages Doubles en Bois,

Rémunératifs.

114, 114-112, 116 et 116-112 RUE PLEASANT,

Entre les rues Magazine et Constance.

Succession de Thomas A. Stephens.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,871.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 23 mai 1893, et d'un ordre supplémentaire daté le 25 mai 1893, dans la susdite succession, mentionnée ci dessus, la propriété ci après décrite, savoir:

1° **Le joli cottage double en bois** Nos 114 et 114 1/2 rue Pleasant, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Toledano, Magazine et Constance, retiré au trottoir et ayant galeries, quatre chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur une esquisse par S. G. De L'Isle voyer, datée le 25 mai 1893, et mesure 27 pieds de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Constance, 81 pieds sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté, puis 3 pieds sur une ligne courant vers la rue Magazine, puis une seconde profondeur de 39 pieds à la ligne du fond qui a 29 pieds de largeur.

2° **Le charmant cottage double en bois** Nos 116 et 116 1/2 rue Pleasant adjacent et dans le même district et ilet que la propriété décrite ci dessus retiré du trottoir et ayant galeries, quatre chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur l'esquisse ci-dessus, et mesure 28 pieds de face sur la rue Pleasant sur 143 pieds 11 pouces de profondeur courant à travers et ayant une façade sur la rue Toledano de 28 pieds. Les deux lots de terre décrits ci dessus ont l'usage d'une allée en commun ouvrant sur la rue Pleasant, 3 pieds de large et 81 pieds de profondeur.

Ces cottages sont bien loués à des locataires qui paient promptement, sont près du marché de la rue Neuvième, des lignes de chemins de fer, des églises et des écoles et sont des placements sûrs et rémunératifs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant G. C. Préot, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Emma Mary Glady, femme décédée de M. Glaser.

No 33,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D daté le 25 mai 1893 et d'un ordre supplémentaire daté le 26 mai 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Polymnie et Félicité, et mesurant 37 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Polymnie, et autres lignes parallèles. Le dit lot forme le coin sud-est des rues Carondelet et Polymnie, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 436 et 446 1/2 rue Carondelet.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893 au dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Fred Zengel notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 mai—27—3 10 17 24 28 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 LOTS DE VALEUR.

Succession de Kristian K. Johnson.

No 625—Dixième Cour de District Judiciaire Paroisse Rapides.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Cour ci-dessus, daté le 30 mars 1893 dans la succession mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci après, à savoir:

1° **Treize lots de terre** dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Antonia St Anthony, Galvez et Miro, désignés par les Nos 14 à 26 inclusivement. Les lots 14 à 24 inclusivement mesurent ensemble 320 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue St Anthony, sur 106 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur. Les lots 25 et 26 chacun 30 pieds de face à la rue Galvez sur 153 pieds de profondeur.

2° **Un lot de terre** dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Anthony, Antonia, Agriculture et Industrie.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs paieront les taxes de 1893; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant S. Flower, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs.
3 juin—3 10 17 24 juil 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter Biren.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 38,789.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour susdite, Division D, en date du 5 juin 1893, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite:

1° Une action du stock du Club Gymnastique des Jeunes Gens, d'après le certificat 1212.

2° Un certain lot de terre situé dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Delord et Calliope, mesurant 34 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 54 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 251 et 251 1/2 rue Carondelet.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1893, en sus du prix d'adjudication; il paiera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.
10 juin—10 17 24—juil 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Deux jolis lots pour bâtir.

Conrad G. Reubenkoenig et al. vs. les mineurs Lisette Winckler et als.

No 37,029—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus, Division C, le 16 novembre 1892, et signé le 22 novembre 1892 dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division D, daté le 3 décembre 1892 homologuant les délibérations d'un conseil de famille devant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, tenu le 29 novembre 1892 et dans la succession de feue Martha Reubenkoenig femme décédée de John Henry Winckler, No 26,821, de la Cour ci-dessus la propriété décrite ci-après.

Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Remparts, Piété et Louisa, désignés par les Nos 9 et 11, mesurant comme suit: le lot No 9, 30 pieds de face à la rue St-Claude et le lot No 11, 28 pieds 8 pouces de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 120 pieds chacun, le lot No 11 formant l'encoignure des rues St-Claude et Piété. Sur une avenue large, près des lignes de chars urbains.

Conditions—Comptant et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication, 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
5 juin—3 10 17 24—juillet 1 5

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, jeudi soir, 31 décembre 1892.

Comptant	$ 949,[illegible]
Change	221,657 83
Prêts sur demande et escomptes	1,461,[illegible] 44
Actions	58,172 50
Propriétés foncières	40,043 00
Taxes	10,000 00
Total	$2,737,327 86
Fonds-capital	$300,000 00
Profits non divisés	27[illegible] 00
Dépôts individuels	2,15[illegible]
Dividendes non payés	2,[illegible] 00
Total	$2,737,327 86

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1892.
ANT. DOREMOURT, Notaire.
1 janv—

L'Abeille de la
NOUVELL
SAMEDI,
ANNONCES
Ventes de p
TAXES
CONSULAT
FEUILL
No 39
CENDR
GRAND ROMA
ÉMILE RIC
DEUXIÈME
MARIE-MA